

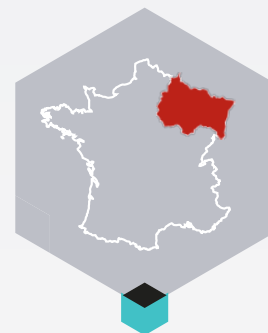
La Mutualité Française Grand Est

Département : Meurthe-et-Moselle

Octobre 2024



LA MUTUALITÉ FRANÇAISE GRAND EST REPRÉSENTE LA
FÉDÉRATION NATIONALE DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE (FNMF)
AU NIVEAU RÉGIONAL.



UN ACTEUR SANTÉ DE PROXIMITÉ



2.3 millions

personnes protégées
par les mutuelles dans la région
42 % de taux de mutualisation



1 852

personnes employées
par le mouvement
mutualiste



500

actions
de prévention
par an

171

services de soins
et d'accompagnement
mutualistes (SSAM)

12 activités différentes

Les Unions régionales jouent un rôle central dans l'organisation et la coordination de l'offre de soins et de services mutualistes sur le territoire.

45

Magasins d'optique
> dont **9 en Meurthe-et-Moselle**

42

Centres dentaires
> dont **6 en Meurthe-et-Moselle**

32

Centres d'audition
> dont **7 en Meurthe-et-Moselle**

1

Cabinet d'ophtalmologie
en Meurthe-et-Moselle

2

Matériel médical

16

Centres médicaux
et polyvalents
> dont **3 en Meurthe-et-Moselle**

1

Centre de santé
ophtalmologique
en Meurthe-et-Moselle

2

Maison des obsèques

22

Etablissements et services
médico-sociaux
(Ehpad, services de soins à domicile...)
> dont **7 en Meurthe-et-Moselle**

4

Établissements et service
pour la petite enfance
> dont **2 en Meurthe-et-Moselle**

1

Service d'accompagnement à
la parentalité des personnes
en situation de handicap
en Meurthe-et-Moselle



Pour consulter l'ensemble des services par département et leurs coordonnées, [cliquer ici](#)

UNE REPRÉSENTATION LOCALE FORTE ET ANCRÉE

52

représentants dans les
instances de l'Assurance maladie
> dont **10 en Meurthe-et-Moselle (CPAM,
UGECAM, CARSAT)**

47

représentants dans d'autres Instances de
démocratie sanitaire (CFPPA, ARS, CTS...).

143

mandats de
représentation pour
porter la parole
mutualiste
en Grand Est

La Mutualité Française Grand Est est présente dans de nombreuses instances régionales comme les caisses primaires d'assurance maladie (Cpam), la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat), les Conférences des financeurs, les Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA), ainsi que dans les différentes instances de pilotage de l'Agence régionale de santé (ARS).

LE MOUVEMENT MUTUALISTE

C'est d'abord 488 mutuelles

Des organismes privés à but non-lucratif, qui réinvestissent leurs bénéfices au profit de leurs adhérents.

- **1^{er} financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale**
Elles remboursent tout ou partie des frais de santé de leurs adhérents en complément du régime obligatoire.
- **1^{er} opérateur en dépendance avec 4 millions de personnes couvertes.**
Elles proposent des couvertures en matière de prévoyance, de dépendance, de retraite et de décès.
- **1^{er} réseau sanitaire et social accessible à tous, 1^{er} acteur de prévention après les pouvoirs publics.**
Elles développent sur tout le territoire une large offre de soins et de services, notamment des centres sanitaires (centres de santé, par exemple) et/ou médico-sociaux (crèches, Ehpad, etc.) ainsi que de nombreuses actions de prévention.



Règlements une cotisation à leur mutuelle

Rembourse les frais de santé des adhérents

Réinvestit ses bénéfices au profit de ses adhérents



Représentées

localement par 17 Unions régionales

- Elles portent et mettent en œuvre les positions de la FNMF auprès des décideurs locaux.
- Elles développent des partenariats sur leur territoire.
- Elles agissent pour la santé et le bien-être de tous en développant une politique en prévention et en promotion de la santé.

nationalement par la FNMF, leur porte-parole

- Elle représente les mutuelles et défend leurs intérêts collectifs.
- Elle est l'un des principaux acteurs du débat public sur les questions de santé et de protection sociale grâce à un travail d'influence très actif auprès des pouvoirs publics, des parlementaires, des organisations syndicales et patronales, des représentants des professions de santé et des usagers.

LES UNIONS REGIONALES ET LA FNMF : L'EXPERTISE AU SERVICE DES TERRITOIRES

A l'écoute des Français et désireuse de porter leurs attentes et préoccupations, la Mutualité Française publie régulièrement des études en lien avec ses partenaires (*think tanks*, associations...). Souhaitant toujours répondre

au mieux aux besoins des territoires, elle met à disposition des élus locaux des données régionales et / ou départementales.

Parmi ses dernières publications :

L'OBSERVATOIRE 2020

Accès territorial aux soins, les inégalités ne sont pas définitives.

Il vise à démontrer que, sans mesures fortes sur l'organisation des soins, des pouvoirs publics ou par les professions de santé, l'accroissement des inégalités est inéluctable.

BAROMÈTRE SANTÉ-SOCIAL

Territoires et Mutuelles engagés pour répondre aux attentes des Français.

En lien avec l'Association des Maires de France (AMF), ce baromètre vise à sensibiliser les acteurs publics ou privés sur la santé environnementale, l'accès aux soins, l'accueil des jeunes enfants, le handicap, l'autonomie.

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE GRAND EST, C'EST AUSSI :

Un acteur engagé pour le bien-être et la santé de tous

La Mutualité Française Grand Est élabore et conduit un programme régional de prévention et de promotion de la santé pour aider les populations de la région à préserver leur santé. Elle participe également à l'organisation et à la coordination de l'offre de soins et de services mutualistes sur le territoire pour faciliter l'accès aux soins pour tous.

Voici deux projets emblématiques qui montrent le rôle d'acteur de santé publique du mouvement mutualiste, de son action au service de l'intérêt général et de son utilité sociale au bénéfice des habitants de Meurthe-et-Moselle.

« Aidants, votre santé parlons-en ! »

« Aidants, votre santé, parlons-en ! » est un programme de prévention qui s'adresse à tout aidant (sans distinction liée à l'âge ou à la pathologie du proche accompagné). La rencontre santé s'organise en trois temps :

- **1° temps** : une sensibilisation grand public centrée sur l'impact de la relation d'aide sur la santé des proches aidants. Ce sera aussi l'occasion de présenter les acteurs du soutien des aidants à l'échelle d'un territoire.
- **2° temps** : trois ateliers pratiques autour des trois dimensions de la santé (physique, psychologique et sociale) apportent repères et éléments concrets.
- **3° temps** : un atelier de changement de comportements centré sur une thématique favorisant la santé des aidants. Ces ateliers permettent aux aidants proches de poursuivre une activité entre pairs tout en partageant des préoccupations communes liées à leurs situations d'aidants proches.

Cette rencontre santé déjà été mise en place à Chaligny et sera proposée à Villerupt en 2021, en partenariat avec le Conseil Départemental 54 dans le cadre d'une coordination d'acteurs locaux, et avec le soutien de la Conférence des financeurs de Meurthe-et-Moselle.

L'accès aux soins pour tous

Un service de soins et d'accompagnement mutualiste a mis en place des transports en commun adaptés aux personnes en situation de handicap.

Un partenariat avec le Centre Psychothérapique de Nancy permet de proposer aux patientes hospitalisées en psychiatrie de bénéficier de créneaux adaptés pour des consultations gynécologiques dans un centre médical mutualiste.

Par ailleurs, en Meurthe-et-Moselle, un service d'aide à la parentalité destiné aux personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel est également disponible. Il propose un accompagnement adapté à chaque étape de la parentalité débutant du désir de l'enfant jusqu'aux 7 ans de celui-ci.

Autre service : une micro-crèche mutualiste « La Ruche des Loulous » basée à Laxou propose des solutions d'accueil et des services dédiées à l'enfance et à la famille.

Enfin, d'ici le premier semestre 2022, le premier centre de santé mutualiste polyvalent s'implantera à Villerupt. D'une surface de 350m², le centre apportera des réponses de proximité en terme d'accès aux soins avec la présence d'ophtalmologues, de médecins généralistes et spécialistes. Une salle dédiée aux injections dans le cadre de la Dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) sera également disponible.



UN ENGAGEMENT SANS FAILLE DES MUTUELLES AU CŒUR DE LA CRISE SANITAIRE

Pendant l'épidémie de Covid-19, les mutuelles ont su faire preuve de réactivité et de solidarité. Elles sont parvenues à s'organiser pour maintenir le paiement des prestations et des indemnités en santé et en prévoyance. Elles ont par ailleurs reporté certaines échéances pour les entreprises en difficulté, développé de nouveaux services ou encore déployé des initiatives exceptionnelles d'action sociale. Pour leur part, les établissements et services mutualistes (Ssam) ont accueilli et soigné les malades du coronavirus, assuré l'accès et la continuité des soins, accompagné à domicile des personnes fragiles et contribué au maintien du lien social. Ils sont aussi très engagés dans la campagne de vaccination contre la Covid-19.

**En Meurthe-et-Moselle, les mutuelles se sont particulièrement mobilisées.
Focus sur deux actions.**

SOLIDARITÉ

Soutien

Pendant la crise sanitaire, des mutuelles ont suspendu des appels de cotisations des entreprises de l'hôtellerie pendant un trimestre.

Une attention particulière a été apportée aux entreprises et aux particuliers, se traduisant par la suspension temporaire des relances d'impayés.

Via la constitution d'un réseau de solidarité comprenant 29 entreprises, associations locales et mairies, des EHPAD mutualistes du territoire ont reçu du matériel (blouses, lunettes de protection, masques) et des denrées alimentaires.

Un EHPAD mutualiste a par ailleurs réalisé une vidéo « Pensez à nous ! » avec ses résidents et son personnel soignant.

Des concerts dans des cours d'EHPAD ont pu être proposés.

LIEN SOCIAL

Garder le lien

De nombreuses mutuelles ont effectué des appels téléphoniques quotidiens à destination des adhérents âgés de plus de 70 ans, potentiellement isolés pour leur donner des informations sur les ressources à leur disposition.

Les militants mutualistes ont concentré leurs appels en direction des adhérents les plus âgés (75 ans et plus), les conseillers mutualistes quant à eux ont agi en direction des 40-75 ans, seuls ou parents isolés.

Elles ont également mis en place des cellules d'écoute psychologique afin de lutter contre l'isolement, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, proposées à l'ensemble des adhérents et cela à titre gratuit pendant toute la période de confinement.

Enfin, une mutuelle a assoupli ses conditions d'accès aux services de téléconsultation médicale pour l'ouvrir au plus grand nombre.

